



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Rapport d'activité du département Archives et Histoire 2022

A. Ber-Schiavetta

Le « Département d'Archives et d'Histoire de la S.P.P. » est actuellement constitué de quatre membres : Anne Ber-Schiavetta, sa Responsable, désignée ainsi fin septembre 2022 sur la proposition de Thierry Bokanowski.

Il a quitté la fonction de Responsable qu'il assumait depuis 2016 et poursuit sa participation en qualité de Conseiller.

Les deux membres qui nous ont rejoint en 2021 continuent leur engagement : Marie-José Gelamur Le Baud et Martin Joubert.

1°) La présentation des contenus de la rubrique « Histoire et Archives » du site internet de la SPP.

Une série de documents (textes et films d'archives) sur ce thème y sont disponibles ainsi qu'une bibliographie récemment remaniée – elle est présentée dans l'ordre chronologique de parution des textes. Elle a été récemment complétée par de nouvelles références.

Une remarque sur le contexte de cette rubrique :

Elle est rattachée à l'onglet 'La SPP-Association', mais on trouve aussi, dans le même onglet, dans la partie nommée 'Organisation' une histoire de la SPP sans date ni signature. Cette dernière se termine avec la liste de ses présidents de la SPP qui a été ajoutée à l'ensemble des textes disponibles dans notre rubrique. Or ce texte, sans date ni signature fait double emploi avec la « brève histoire de la SPP » rédigée pour une rencontre internationale et re-publiée en 2016 par Thierry Bokanowski pour les besoins de notre rubrique. Garder deux « brèves histoires » dans deux parties distinctes du même onglet prête à confusion. La même chose se répète dans l'onglet suivant : 'La psychanalyse' : Elle aussi comporte un texte sans date ni signature sur 'l'histoire de la psychanalyse'. La SPP et son site devrait organiser un archivage spécifique pour les documents divers qui ne sont plus 'actuels' ou 'actifs' plutôt que d'empiler pages sur pages, textes sur textes.

Nous avons annoncé dans cette rubrique du site en Novembre 2021 - l'ouverture d'un Séminaire de recherche : « *Histoire de la SPP, vie institutionnelle et vie scientifique* » - ouvert aux Membres de la S.P.P, aux Analystes en Formation, ainsi qu'à des chercheurs extérieurs à la S.P.P. Cette initiative demeure excessivement discrète au point de n'avoir pas d'autres participants que nous 4, malgré la présentation dans les « brunch-storming » mis en place par Noëlle Franck et Fabienne Fillion.

La refonte générale du site a relégué « Histoire et Archives » à bonne distance de l'utilisateur de base ... ou de l'utilisateur averti mais peu « affine » avec les usages informatiques.

Notons pourtant qu'un jeune doctorant a réussi à nous trouver pour présenter son souhait de consulter les archives de la SPP.

2°) L'exploration, le tri et la transmission aux Arch. Ntles du grand nombre de documents qui se trouvent (après le déménagement de la rue St Jacques) dans un local réservé près de la B.S.F.

Rappelons que pour leur très grande majorité, il s'agit de documents qui n'avaient pas été déposés en 2000 aux Arch. Ntles. Ils couvrent sensiblement la même période : 1950-1997. Notre groupe a décidé de poursuivre son travail de tri et de sondage jusqu'à l'année 2010.

Les principales étapes de ce travail :

- De 2017 à 2020, nous avons examiné plus de 75 boîtes, environ la moitié de ce qui se trouve dans la salle des archives. L'exploration a été parfois détaillée, parfois sommaire. La pandémie du Covid 19 a interrompu cet examen, retardé notre travail, mais pas les relations avec les Arch. Ntles.
- En 2020, la Direction des Archives Nationales a accepté la demande de la SPP de compléter le dépôt fait en 2000.
- Le 28 septembre 2021, le C.A. de la SPP a accepté que – suivant la demande des Archives Nationales - l'ensemble des documents ne soient plus simplement « déposés » mais bien « donnés » aux Archives Nationales. L'autorisation de la SPP pour leur consultation et leur reproduction est néanmoins toujours réservée à la SPP pour une durée de 50 ans.
- Il a fallu attendre mars 2022 pour pouvoir disposer de « l'ex-bureau de Marie Agnès ». Ce bureau que nous avons considéré comme réservé à notre groupe et à son travail de dépouillement sert en réalité - c'est Aude Galland qui me l'a expliqué - d'entrepôt pour les documents jugés désormais inutiles par les secrétaires, d'où l'arrivée de nouvelles boîtes, intitulées « à trier » qui accroissent encore le contenu des 3 armoires déjà pleines des documents accumulés par Marie Agnès, sans compter les écrans d'ordinateurs 'HS' régulièrement remis à la place d'honneur sur la table où nous travaillons avec une unité centrale, un clavier ...
- Actuellement, l'essentiel de notre investissement est clairement partagé en deux questions distinctes :
 - La présentation des documents pour les Archives Ntles et l'évaluation de la méthode et du temps nécessaire pour leur déménagement effectif. Depuis fin novembre 2022 la perspective s'est beaucoup éclaircie : D'ici l'été prochain, l'ensemble des 75 boîtes déjà examinées, et environ 50 à 60 boîtes supplémentaires pourraient partir aux Archives Nationales. En effet, pour chaque boîte, dater la période couverte par les documents qu'elle contient et vérifier que sa dénomination globale correspond à son contenu pourrait suffire. Néanmoins, il faut prendre le temps de noter, pour les garder, les références de ces boîtes et de leur contenu global. Une difficulté demeure irrésolue : les Archives Nationales nous réclament impérativement le « diagnostic amiante » établissant son absence dans le local des archives (après les travaux d'aménagement de la rue Daviel).
 - Si l'exploration de ces archives, a pour but principal de les livrer aux Arch. Ntles, elle présente évidemment aussi l'intérêt de mettre les membres de notre groupe au contact de sources institutionnelles, de documents originaux, de traces d'histoire de la SPP, comme de celle du mouvement psychanalytique dans son

ensemble. Si la SPP le juge utile, l'éventuelle numérisation des documents qui nous sembleraient particulièrement importants serait possible à organiser en les rattachant au serveur de la BSF. Une séance de travail (3h.) avec Christophe Durpaire, l'informaticien de la BSF a permis d'élaborer une procédure de numérisation avec transfert des documents numérisés sur un ancien « mac » de la BSF qui a été installé dans 'l'ex-bureau de Marie Agnès' et configuré pour cela. Cette éventuelle avancée n'est qu'une étape préliminaire.

Enfin, nous tenons à remercier tout particulièrement **Cécile Marcoux** pour son accueil chaleureux, ses recommandations et son aide précieuse concernant nos recherches, du fait du partage de ses connaissances de tous ordres.